Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 50 (1958)

Heft: 2

Artikel: Formation professionnelle

Autor: Muralt, Bruno

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385035

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Formation professionnelle

Par Bruno Muralt

La voie s'ouvrira-t-elle devant les jeunes ouvriers capables?

Cet appel, presque un cri d'alarme, retentit dans le pays entier, surtout dans les milieux industriels. Pourquoi manque-t-on subitement de jeunes techniciens? Tout d'abord, il est évident qu'une économie suroccupée, souvent à la limite de ses capacités de production, doit pouvoir disposer d'une plus forte cohorte de techniciens. Mais si la demande progresse sans être jamais satisfaite entièrement, on le doit aussi à la rationalisation technique de toute l'in-

dustrie, qui se développe à une cadence précipitée.

Les rapports des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, de la Russie, montrent que cette évolution est universelle, que les conditions qui règnent dans ces pays sont identiques. Là aussi, toutes les usines sont contraintes de se moderniser, d'améliorer sans désemparer les installations techniques, de renouveler très rapidement le parc des machines, qui vieillissent beaucoup plus vite qu'autrefois; l'automation progresse dans tous les pays fortement industrialisés. Il faut donc des cadres beaucoup plus étoffés qu'autrefois. D'ailleurs, chacun peut vérifier cette évolution en consultant les pages d'annonces de nos grands quotidiens et de la presse technique; les grandes entreprises américaines font des offres en Suisse, promettant souvent des ponts d'or à nos ingénieurs et techniciens. On assiste donc à une véritable concurrence entre les pays industriels. Il s'agit « de ne pas rater le coche », de rester à l'avant-garde de la recherche, des inventions et des progrès techniques; il est donc indispensable de s'assurer les états-majors techniques nécessaires. On comprendra sans peine que notre industrie, axée essentiellement sur l'exportation, ne peut pas se laisser distancer, sous peine de périr. Mais, dans cette cette lutte, le sort de la classe ouvrière est engagé et les syndicats sont donc bien décidés à faire tout ce qui dépend d'eux pour permettre la formation d'un plus grand nombre de techniciens.

Nous devons ouvrir de nouveaux technicums

Nous avons en Suisse six technicums: à Bienne, à Berthoud, à Fribourg, à Genève, au Locle et à Winterthour. Les établissements de la Suisse romande pourraient recevoir probablement un plus grand nombre d'élèves. Entre temps, une initiative a été lancée, dans le canton de Vaud, pour la création d'un technicum vaudois. En revanche, en Suisse alémanique, toutes les places sont occupées, sans exception, et chaque année on doit refuser des candidats capables, leur demander d'attendre leur tour.

Il est donc indispensable de construire un ou deux nouveaux technicums en Suisse allemande. Où faut-il les établir? A notre avis, il serait logique de songer aux régions où l'industrie des machines et l'industrie électrotechnique sont fortement représentées, car dans ces branches la pénurie de techniciens est la plus grave. On peut aussi supposer que dans ces régions le nombre d'amateurs sera plus élevé qu'ailleurs. Enfin, les études coûtent cher, les problèmes financiers qui se poseront aux jeunes ouvriers seront plus faciles à résoudre s'ils peuvent fréquenter des établissement situés dans leur ville ou son voisinage immédiat. Un dernier argument: il sera plus aisé de trouver dans ces régions le personnel enseignant qualifié, dont il y a également pénurie! Nos propos n'épuisent pas la question, mais nous ne pouvons pas nous étendre davantage sur cet aspect important du problème de la formation des cadres techniques.

Où faudra-t-il chercher les futurs techniciens?

Dans le numéro de mai du Jeune syndicaliste, nous avons fait allusion à une étude sociologique du professeur Jaccard; il a constaté que 5% seulement des étudiants et étudiantes des universités suisses proviennent de familles ouvrières. Or, par rapport à l'ensemble de la population, la classe ouvrière est de loin la plus importante; ce pourcentage est donc extraordinairement faible. Ne prouve-t-il pas que dans notre pays la culture et la formation professionnelle sont encore le privilège de la minorité? En d'autres termes, nos universités sont pratiquement réservées aux enfants, garçons et filles, des fonctionnaires supérieurs, des représentants des professions libérales et de la bourgeoisie aisée. Personne ne conteste que des raisons financières expliquent une situation qui est indigne d'un Etat démocratique. Les études supérieures ne sont presque jamais à la portée des enfants d'ouvriers, car elles sont trop onéreuses.

Qu'en est-il de nos technicums? D'après nos informations, il n'a pas été fait d'enquête sur l'origine sociale des élèves des technicums. Un technicien nous a déclaré que dans sa classe il était le seul représentant d'une famille ouvrière, mais le directeur d'un de nos établissements affirme qu'il y a de nombreux fils d'ouvriers dans son école, malheureusement sans pouvoir citer des chiffres ou des proportions. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: notre pays a besoin d'un plus grand nombre de techniciens; il peut et doit puiser dans la grande réserve formée par les représentants les plus capables de la jeunesse ouvrière.

Il faut des bourses d'études généreuses!

La question est donc simple: la jeunesse ouvrière doit fournir un gros contingent de techniciens, elle n'est pas en mesure de suppor-

ter seule les frais d'études, il faut donc l'aider! On ne se bornera pas à renseigner les jeunes et leurs parents sur les possibilités offertes et sur les qualifications requises; une contribution financière substantielle est indispensable. Qui veut la fin veut les moyens! Il faut donc faire disparaître le privilège de la formation supérieure, écarter tous les obstacles financiers qui empêchent le jeune ouvrier capable d'accéder aux écoles techniques et aux cadres.

Certes, il existe de nombreuses bourses officielles et privées, mais en général leurs prestations sont totalement insuffisantes et liées à une réglementation compliquée. Pratiquement, les conditions à remplir sont si nombreuses qu'on arrive rarement jusqu'à la caisse.

Il y a, fort heureusement, quelques exceptions louables: les riches cantons de Genève, de Bâle--Ville et de Zurich. Malheureusement, la plus grande partie de la jeunesse suisse ne vit pas dans ces trois cantons généreux. Nous connaissons un cas typique: Un grand canton a offert au fils d'un ouvrier une bourse annuelle de 170 fr., pas même de quoi payer la chambre et la pension pendant un mois. On n'a pas le droit d'appeler cela une bourse d'études, c'est à peine une aumône!

Il serait donc urgent d'entreprendre une refonte des règlements, pour permettre aux fondations d'adapter, ne serait-ce que dans une certaine mesure, leurs prestations au coût actuel de la vie. Mais allons jusqu'au bout de notre pensée: nous ne croyons pas à une réforme sérieuse des fondations privées. Qui donc se chargerait de cette réforme, qui payerait les prestations nouvelles?

La Confédération et les cantons doivent intervenir

On ne pourra pas trouver une solution sans une aide importante des pouvoirs publics. D'ailleurs, notre pays serait loin d'innover et de battre un record mondial. Il y a longtemps que d'autres pays nous ont montré la voie à suivre. En France, 20% des étudiants reçoivent une bourse de l'Etat; ce quotient monte à 50% en Allemagne occidentale et à 70% en Grande-Bretagne. Aux Etats-Unis, la proportion est encore plus élevée, avec la différence que les fonds privés sont très nombreux et particulièrement généreux. Etat social modèle, la Suède possède une législation spéciale en vue de permettre aux étudiants de fréquenter les écoles professionnelles et les universités. Les élèves des écoles professionnelles qui vivent à la campagne reçoivent une bourse qui peut atteindre 135 couronnes par mois et des bons de transport pour les chemins de fer. Sans caution, les étudiants des universités peuvent recevoir des prêts sans intérêt de 2500 à 3000 couronnes par année scolaire. En outre, des bourses universitaires, écoles d'ingénieurs comprises, couvrent les frais de logement et de nourriture. En 1954, l'Etat suédois a alloué des bourses pour un montant total de 35 millions de couronnes à 60 000

élèves des écoles moyennes et professionnelles. La garantie des prêts accordés à 9200 étudiants a porté sur 60 millions.

On ne manque donc pas d'exemples probants. Trouvera-t-on l'ar-

gent nécessaire? Certainement, si on le veut.

Enfin, il serait nécessaire de prendre des dispositions pour permettre aux étudiants provenant des cantons pauvres, des régions écartées de profiter aussi des mesures prises en vue de développer la formation des cadres. Nous estimons donc nécessaire de créer une fondation nationale des bourses d'étude. Bien entendu, il va de soi que les bourses ne pourront être allouées qu'à ceux qui en ont réellement besoin et qui s'en montreront dignes.

Feu vert aux jeunes capables!

La pénurie de cadres techniques va-t-elle inspirer nos autorités, les engager à prendre enfin des mesures efficaces? Nous osons l'espérer. Ce problème ne concerne pas seulement nos entreprises et l'économie suisse, qui ont un besoin urgent de techniciens pour rester en pointe, à l'avant-garde des progrès techniques. Non, il s'agit aussi de justice sociale, de réaliser enfin un ancien slogan de l'économie libérale: « La voie est ouverte pour tous ceux qui sont capables. »

Œuvre de justice sans doute, mais aussi de bon sens politique. Nous espérons que les représentants ouvriers au sein des autorités sauront s'inpirer des considérations qui précèdent. Quant à nos autres mandataires, l'heure a sonné pour eux de prouver qu'ils sont vraiment les représentants d'un peuple démocratique, soucieux de

justice.

Sommes-nous dans l'erreur en affirmant que dans une véritable démocratie tous ceux qui sont capables et qui ont vraiment la volonté nécessaire doivent avoir la possibilité de se former, de faire des études techniques, de suivre nos grandes écoles, même si le portemonnaie de leur père est mal garni?

Quelques événements entre beaucoup d'autres

Par Jean Möri

Calvaire des finances fédérales

Après un pénible va-et-vient entre les deux Chambres, le nouveau projet de réforme des finances fédérales sur une seule jambe a été voté par 33 voix contre 6 au Conseil des Etats et 118 voix contre 52 au Conseil national.